a continuer ces locations. Ce sont en gé-néral de longues salles de bal, plus ou moins malpropres qui remplacent ce qu'on appelait autrefois les guinguettes des barrières. Ces honnêtes industriels craignent vraisemblablement d'indisposer

des harrières. Ces honnêtes industriels craignent vraisemblablement d'indisposer contre eux l'autorité préctorale de qui ils tiennent l'autorisation de faire danser la jeunesse. Les organisateurs de réunions publiques en arriveront nécessairement à acquérir les locaux nécessaires.

On a été généralement très-surpris des conclusions de M. Delangle, procureur général qui a combattu devant la cour de cassation la réhabilitation de Lesurques. Je ne veux entrer dans aucun détail; il suffit de dire que la cause de Lesurques est depuis longtemps gagnée devant l'opinion publique, et d'ailleurs il n'est pas certain que la cour rende un arrêt conforme aux réquisitions de M. Delangle, qui en cette circonstance a voulu maintemir la tradition de MM. Siméon, Portalès, laine de Biran, etc.

Il résulte d'un communiqué adressé au Gaulois que la commission de colportage a accorde l'estampille à tous les ouvrages de Georges Sand pour lesquels elle a été demandée.

M. Paul de Musset refuse la candidature

mandée. M. Paul de Musset refuse la candidature à la présidence de la société des gens de lettres. Les deux candidats qui ont le plus de chances sont MM. Altaroche et Fr. Thomas.

Lundi, 14 décembre.

Lundi, 14 décembre.

Le Moniteur dans son bulletin de ce matin annonce que lord Clarendon a déjà pris possession du ministère des affaires étrangères, et qu'il a reçu les chefs des délégations de toutes les puissances. Ce n'est pas sans intention que le Moniteur signale ce fait, et si on le rattache à d'autres il prend une importance particulière. Vous vous rappelez que cet été on parla longtemps du voyage de lord Stanley sur le continent et des efforts qu'il rennuvela pour calmer les susceptibilités de la France et de la Prusse. Il paraît hors de doute que l'intervention de l'Angleterre empêcha la France et la Prasse d'en venir à une rupture; et vous aurez pu remarquer que le Journal des Débats est encore revenu ces jours derniers sur le rôle de médiatrice de l'Angleterre.

Lord Stanley, fils et héritier politique de

Lord Stanley, fils et héritier politique de lord Derby, en ce qui concerne les intérêts extérieurs de l'Angleterre, a toujours montré une extrême défiance à l'égard de la France, et s'il s'est employé à empécher un confit armé, c'est qu'il ne pouvait rien rapporter en Angleterre, tandis qu'il pouvait rapporter à la France un accroissement de territoire et d'influence. qu'il pouvait rapporter à la France un accroissement de territoire et d'influence. Lord Clarendon ne s'inpire pas des mêmes idées de défiance et d'hestilité; il est même attaché à l'Empereur par des liens anciens, et il est possible que sa rentrée au peuvoir inauguae de nouvelles relations entre la France et l'Angleterre. Nous pouvens même poser nettement cette question: Dans le cas où les rapports viendraient à s'aigrir entre la France et la Prusse, est-ce que lord Clarendon montrerait le même empressement que lord Stanley à empècher la lutte?

Si la réponse devait être négative, nous aurions lieu de regretter la retraite de tord Stanley qui, à deux reprises, a empéché la guerre d'éclater, lors de l'affaire du Luxembourg et l'été dernier. Avant de se prononcer, il faut attendre les actes du nouveau cabinet.

Une dépêche d'Espagne contient une buvelle importante : elle nous apprend se le duc de Montpensier a offert au gé-

néral de Caballero ses services pour ré-duire les insurges de Cadix, mais que le gouvernement provisoire l'a invité à re-tourner à Lisbonne. Le duc de Montpen-sier donne enfin signe de vie au moment où la guerre civile menace de s'élendre d'un bout de la Péninsule à l'autre. Est-ce qu'il aurait voulu attendre ce moment pour se montrer et tallier autour de lui tous ceux qu'épouvante la guerre civile et que désespère l'incapacité des chefs de la révolution? Cependant, l'empressement du prince à retourner à Lisbonne ne prouverait pas qu'il fût décidé à prendre un rôle actif.

un rôle actif.

Les bruits de modifications ministérielles persistent. On parle à présent du remplacement du marquis de Moustier, non plus par M. de Lavalette, mais pa. M. Rouher qui n'est que ministre sans portefeuille. M. de Lavalette remplacerait M. le maréchal Vaillant au ministère de la maison de l'Empereur et des Beauxatts M. Pinand conservaryarait se situa-

Arts. M. Pinard conserververait sa situa-tion. Je note ces bruits quoique je les croie aussi peu fondés que les précédents. Toutes les personnes arrêtées le 3 dé-cembre et qui étaient encore détenues Mazas ont été mises en liberté same di soir ; mais elles seront traduites devant le tribunal correctionnel.

On dit que M. Horn, qui a présidé la réunion de Montmartre, salle de la Reine-Blanche, est cité devant le juge d'instruction à l'occasion d'incidents de cette séance. Le propriétaire de la salle ayant refusé de la louer pour la suite de la discussion, la prochaine séance aura lieur au Vauxhall.

Le gérant et un rédacteur du nouveau journal le Palais sont cités aussi devant le joge d'instruction.

Le Pays a publié hier le troisième ma-nifeste de la commune révolutionnaire de Paris. Le Pays est décidément favorisé par les auteurs ou l'auteur de cet écrit clauletin coa il cet de cet de crit par les auteurs ou l'auteur de cet ecrit clandestin, car il est, je crois, le seul des journanx qui l'ait reçu. Le libelle est si absurde que c'est déjà lui faire trop d'honneur que de le signaler. Dans le camp démocratique, on ne se gêne pas pour dire que ce sont des agents provocateurs qui lancent presque périodiquement cet écrit insense.

Voici une nouvelle intéressante et qui nous promet de curieuses révélations : MM. Magnet et Mongheal, propriétaires-commanditaires de l'Etendard, ont introduit devant le tribunal de commerce, contre M. Jules Pic, gérant de cette feuille une demande en dissolution de société et en reddition de comptes.

en reddition de comptes.

Cette affaire, après plusieurs remises, sera plaidée cette semaine. Mé Schagé, agréé, occupe pour MM. Magneit et Mongheal, et Me Delevze pour M. Jules Pic.

Le Constitutionnel publie ce matin la préface du livre de M. Granier de Cassagnae sur le coup d'Etat. Sans doute M. Granier de Cassagnae sur le coup d'Etat. Sans doute M. Granier de Cassagnae sur le droit de faire une nouvelle édition d'un de ses livres, modifié ou non ; mais notre avis est qu'il eût mieux fait de s'en dispenser. Ce livre qui, lors de son apparition, fut accueilli, et pour cause, par le silence de la presse, va retracer, pour ceux qui n'en connaissaient pas tous les détails, li'histoire d'une époque où toutes les passions étaient surexcitées, d'une convulsion politique qui modifiait brusquement les choses établies. Nul doute que cet ouvrage ne réveille quelques unes de ces passions et soyez certain que la critique les choses établies. Nul doute que cet ouvrage ne réveille quelques unes de ces passions et soyez certain que la critique va s'en emparer; nous altons voir évoquer des souvenirs douloureux. M. Granier de Cassagnac est un ami souvent compromettant, et nous pensons qu'it ett mieux agi en se dispensant de cette réedition, qui ne sera certes pas une simple spéculation de librairie.

Le télégraphe nous donne les chiffres du scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans la Seine-et-Marne. Il y avait

trois concurrents, c'est im. Ganesco qui a obtenu le plus de voix. Ce n'est pas flatteur pour les électeurs, mais cela prouve que, avec beaucoup de toupet, pardonnezmoi l'expression, on réussit quelquefois. L'ex-Moldo-Valaque, le chevalier Grégory Ganesco, devenu français par naturalisation, comme M. Horn, est allé payer des tasses de café et des petits verres aux électeurs dont il solhcitait les suffrages. Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ceux qui ont bu à ses frais n'ont pas voté pour lui.

Le prince Napoléon a quitté Paris au-

pour lui.

Le prince Napoléon a quitté Paris au-jourd'hui avec son aide-de-camp, M. Fér-ri-Pisani pour faire visite à Madame George Sand, à Nohant.

La Société des gens de lettres réunie hier en assemblée générale, a nommé pour son président, M. Frédéric Thomas, avocat et collaborateur du Siècle.

Aujourd'hui a paru le nouveau journal de M. H. de Pène, Paris, qui n'est que la Gazette des Etrangers transformée. Dans quelques jours il doit offrir en prime à ses abonnés, une représentation extraordinaire à un théâtre de genre.

Les invités de la quatrième série sont revenus de Compiègne cette après-midi. On dit que la Cour ne rentrera à Paris que samedi ou dimanche.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'exposition de Roubaix sera digne en tous points de l'importance de notre grande cité. Tous les principaux peintres de la Belgique et de la Hollande ont déjà aromis leur conceurs. Citons d'étant le

grande cité. Tous les principaux peintres de la Belgique et de la Hollande ont déjà promis leur concours. Citons d'abord le grand artiste Gallait, qui veut bien honorer notre salon de quelques-unes de ses œuvres remarquables.

M. Harzé doit envoyer les groupes en terre cuite qui furent tant admirés à la dernière exposition de Paris. Alma Tadéma offre six tableaux parmi lesquels, celui si connu Comme on s'amusait it y a 4,000 ans. M. Dubois donne-les reproductions de deux chefs-d'œuvre de Rembrandt qu'il vient de faire pour le gouvernement belge (La ronde de nuit et la leçon d'anatomie).

Enfin, on nous cite encore les noms suivants: Meunier, Roelofs, Verwée, Vandervin, L. Artan, Hippolyte Boulanger, Vancamp, J. Stevens, etc.

Nous donnerons du reste bientôt les noms de 150 artistes qui ont accepté les invitations personnelles qu'i leur ont été adressées.

Notre impartialité nous fait un devoir d'accueillir la réponse suivante à la lettre qui nous a été adressée par M. Bernot, directeur de l'Ecole impériale des Arts industriels et des Mines, de Lille, et que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Nous laissons au signataire l'entière responsabilité des faits qu'il avance.

« Roubaix, 15 décembre 1868.

« Monsieur le Rédacteur, « Vous avez publié dans votre numéro du 12 courant une lettre de M. Bernot, directeur de l'Ecole des Arts industriels et

du 12 courant une lettre de M. Bernot, directeur de l'Ecole des Arts industriels et des Mines, de Lille.

« M. Bernot, en vous priant de publier sa lettre, prétend n'avoir pour but que de rétablir la vérité; il ajoute que les bruits répandus à Roubaix et à Tourcoing relativement au décès d'un élève, sont absurdes et mensongers et que le personnel de l'Ecole le met en demeure de parler et d'agir pour poursulvre les diffamateurs.

« Bien qu'il me soit penible de revenir sur un aussi triste sujet, permettez moi de répondre par l'explication vraie des faits qui ont causé la mort de mon enfant, faits sur lesquels M. Bernot garde le plus complet silence, ce qui rend sa lettre incompréhensible.

« Mon flis, Auguste Stelens, élève de

devoir de poursuivre les calomniateurs dont il parie dans sa lettre et comme lui, je fais appel au témoignage du personnel tout entier de l'Ecole.

« En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de publier cette lettre, je déclare assumer tout enoncés.

qui y sout énoncés.

« Veuillez recevoir, Monsieur, mes salu-tations empressées.

. A. STALENS fils.

Le recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord contient l'instruc-tion pour la formation et la publication, des tableaux de recensement de la classe de 1863 pour le recrutement de l'arrièe. Tableau du tirage au sort pour la classe de 1868.

Tableau du tirage au sort pour la crasse de 1868.
Voici les jours désignés pour chacun des cautons de l'arrondissement de Lille: Seclin, lundi 25 janvier, à midi.
La Bassée, mardi 26 janvier, à une heure après-midi.
Lanney, mercredi 27 janvier, à midi.
Haubourdin, jeudi 28 janvier, à midi.
Lille-Sud-Ouest, vendredi 29 janvier, à onze heures du matin.
Lille-Nord Est, samedi 30 janvier à neuf heures du matin.

Lille-Nord Est, samedi 30 janvier a neuf heures du matin. Lille-Gentre, samedi 30 janvier, à deux heures après-midi. Cysoing, lundi 1er février, à midi. Quesnoy-sur-Deule, mardi 2 février, à midi.

Pont-a-Marcq, mercredi 3 février, à midi.

Pont-a-marcq, mercreut 3 levrier, a midi.

Tourcoing-Nord, jeudi 4 février, à onze heures du matin.

Tourcoing-Sud, jeudi 4 février, à une heure et demie après-midi.

Lille-Ouest, vendredi 5 février, à neuf heures du matin.

Lille Sud-Est, vendredi 5 février, à deux heures après-midi.

Roubaix Est, samedi 6 février, à onze heures du matin,

Roubaix-Ouest, samedi 6 février, à une heure et demie après-midi.

Armentières, lundi 8 février, à une heure après-midi.

Le conseil d'Etat vient de décider que le fait de sêtre rendu adjudicataire de l'enlèvement des boues d'une commune ne peut donner lieu à une patente, si l'adjudicataire ne vend ou ne cede aucune partie de ces boues et les emploie exclusivement et comme engrais, à l'amendement des terres qu'il cultive.

Dans ce cas, l'enlèvement des boues constitue une opération agricole, et l'adjudicataire ne saurait être regardé comme entrepreneur de l'enlèvement des boues dans le sens de la loi du 25 avril 1814, et soumis, en cette qualité à la patento.

Voici une fâcheuse nouvelle pour les agriculteurs:
« Par décret du 9 juillet dernier, le gouvernement péruvieu a augmenté de 12 fr. 50 par tonneau le prix de vente du guano sur tous les merchés. Cette mesure, d'un caracté e exclusivement fiscal, est très regrettable, en ee qu'elle augmente le prix déjà irès élevé d'un engrais précieux et dont l'usage est aujourd'hui très répandu.

gare de Tourcoing nantie de 106 Lan-ternes à constitues rouges, et de 24 exempla des Consents de Victor fugo.

Lors de son arrestation, elle a déclaré qu'elle se dirigeait avec ces livres vers Paris, où deux personnes devaient les ré-clamer en se faisant connaître par un signe convenu. A la suite de cette décla-ration, la prévenue a été dirigée sur Paris où naturellement personne ne s'est pré-senté.

où naturellement personne la senté.

Au moment où elle était arrêtée, son mari, tailleur à Ixelles, se trouvait également à Tourcoing. Il a pris la fuite et l'on à trouvé dans le logement qu'il habitait, un sac rempli de Lanternes.

Le tribunal à condamne la prevenue quarante jours de prison et 400 fr. d'amende les illesses et flesse la fau de la mende les illesses et flesses la flesses de la couvrier lisserand à Hal-

Edouard D. . . . ouvrier tisserand a Hallum a tenu dans les cabarets des proposed de l'Etat et de nature à exciter le citowne les unes contre les unes contre les unes cont venu était ivre; il a toujours eu une ex cellente conduite. Le tribunal le condamn à grarente jours de prison.

La police vient encore d'arrêter un voleuse de partie de mannants, de comme Nathalie Bail'eul.

Nathalie Bail'eul.

Une botte de plomb pour metter acquart a eté frouvee sur la voir publique et déposée au burçau central de policéel

Nous, touchous, aux jours, les plus courts de l'année, et le soleil n'apparint plus au dessus de l'horizon que pendant 7 heures 20 minutes. C'est le 21 de ce moie à midi 37 minutes, que finit l'automat astronomique et que commence l'hiver, que finira à son lour le 20 mars 1868, à une heure 41 minutes du soir.

COURS PUBLIC DE PHYSTOCE. Mercredi 16 décembre, à 8 h. 1/4 dus

Une anecdote de Pythagore, Principales regles de la composition musicale: Co que c'est qu'an air de musique. Un trait de la vie de Donizetti. Déficition des mots harmonie, mélodie, ton tonique, gammes monie, gamme mineure, gammes chromatiques, harmoniques, La veix; le la vux; la perole; le porte-voix.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

- Nota avons relate, d'après divels journaux, un bruit suivant lequel le Pouyer-Quertier devait accorder, son cours à la formation d'un grand cercle commercial français.

Nota sommes autorise à declarer de la manière la plus positive que l'homaniste la plus positive que l'homaniste la plus positive que l'homaniste de la Seine-Inférieure vent soute étranger à cette entreprise.

PERMILETON DU JOURNAL DE POUBAIX

chaient d'une conversation intime et intéressante, merchant côte à côté et se diri-ceant vers la maison.

Je vous donne ma parole qu'il n'y aura plus de Français ni de Prussiens ici, disait Steinberz, mais tout simplement deux amis, qui s'entendront, je l'espère, envers et contre toutes les fluctuations de

envers et contre toutes les fluctuations de la politique européenne.

— C'est une si bonne chance que l'orage nous ait amenés ici hier soir ! reprenait Gervius. Je m'ennuyais affreusement avec ces gens du faubourg, et il me semblait malgré tout que j'avais tant de choses à vous dire.

— Comme moi, en vérité. Combien de tois j'aurais voulu avoir votre avis, demander vos conseils en telle ou telle affaire !... En vérité, je ne puis comprendre pourquoi nous nous sommes boudés si longtemps.

longtemps.

Ni moi non plus... Enfin, nous ne
nes i'en suis sûr. Nous

Ni moi non plus... Enfin, nous ne recommencerons pas, j'en suis sûr. Nous savons maintenant que l'amitié d'un brave compagnon, d'un honnête homme, est un véritable, un solide bonheur que par notre faute nous avions perdu...

— Mais désormais, on vous le conservera; nous serons la pour le garder, interrompit la joyeuse Lisbeth qui se penchait à la fenêtre en entourant de ses bras la taille de son amie, et envoyait d'en haut des baisers aux deux vieillards.

— Bons anges ! murmura Gervinus, ne vous aviez été là

— Bons anges I murmura Gervinus, ne vous envolez jamais. Si vous aviez été là pour nous parler de paix et d'amour, au-rions-nous pu songer à la discorde et à la

guerre?

Voisin, murmura alors avec un sourire le capitaine qui se penchait vers lui et lui montrait Lisbeth, riante et blonde, au milieu des pampres de la fenêtre, quand on signe la paix, il faut bien se résigner à quelques sacrifices. Vous tenez pour l'Autriche n'est-ce pas ? Par conséquent, vous devez vous résoudre à nous faire au moins une concession.... Eh bien, voici ce qu'il faut nous cèder : votre Lisbeth, votre trésor, votre fille... Est-ce que je ne comprenais pas bien pourquoi mon fils était triste, depuis tantôt un an ? Pauvre Frédéric, pauvres enfauts, ils ont assez porté la peine de notre erreur.... Mais songez que le renouvellement de nos hostilités ne sera plus à craindre quand nous aurons placé entre nous deux un bon petit ménage uni qui ne nous permettra plus de nous embrouiller.

— Il le faudra bien, soupira le professeur. Ah! je vous céderais en elle, la plus chère, la pius précieuse de mes provinces. Mais du moins, ajouta-t il avec un palernel sourire, je crois que de sa part il n'y aura pas rebellion.

Ici, les deux vieillards se tournèrent l'un vers l'autre pour se serrer la main dans une longue et cordiale étreinte, et Lisbeth qui ne savait point cependant ce qu'ils venaient de dire, battit des mains du haut de sa fenêtre et leur cria de s'embrasser.

En ce moment, la cloche d'un lointain

mbrasser. En ce moment, la cloche d'un lointain En ce moment, la cloche d'un lointain village commençait à sonner l'Angélus du matin. La bénédiction du ciel tombait, barmonieuse et douce, sur les moissons de la terre, sur l'azur des eaux, sur le velours des prairies, dans les profondeurs des forêts et sur les demeures des hommes, surtout dans les cœurs droils et sincères de ces deux vieillards réconciliés. Un silence doux et solennel s'était fait à cette heure; pas un bruit discor-

dant ne troublait la sereine mélodie du clocher, et cette voix gérienne, sonere et pure, s'en allait répétant dux vellone, aux échos, aux deux rives du grand fleuve, autrefois ennemies, ces mots, qu'à la même henre, tant d'autres voix semblables, comme un immense orchestre, répétaient sur tous les points de la terre, aux hommes, fils du ciel : « Union et force, par et amour et amour et mour et present de la terre, aux hommes, fils du ciel : « Union et force, par et amour et amour et amour et en contract et amour et en contract et en co paix et amour.

(Revue du Monde catholique.)

FIN

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL Près Paris, fondée en 1825

LA FABRICATION DES CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

CHOCOLAT MENIER

L'usine de Noisiel, spécialement destinée à la fabrication du Chocolat, est la plus considérable de France et sans doute de l'Europe. Située dans la riante vallée de la Marne, sur l'emplacement d'un moulin historique, qui date du rou Louis-le-Gros, elle répond parfaitement à sa destination. De nombreux ouvriers disciplinés et dressés à leurs travaux délicats, sont aidés par de puissantes machines hydrauliques et à vapeur qui permettent d'opérer avec la plus rigoureuse propreté et la plus grande économie de main-d'œuvre, ce qui explique à la fois et l'excellence des produits de cet établissement modèle et le bon marché auquel ils sont livrés à la consommation.

« Il faudrait avoir la place pour décrire

« suffisamment, les pittoresques exprés. « sions de M. Cerfbeer de Médelshein; « dans sa curieure monographie : Du Cartago de de Cartago de Médelshein; « dans sa curieure monographie : Du Cartago de Cartago de

Des terrains immenses ont été achetés au centre de la meilleure production. des cacaos, sur les bords du lac de Nicaraga; un homme habile et dévoué, M. Schifmann, a été mis à la tête d'une vaste plantation de cacaoyers : au Valle-Menier. Le culture se fait dans les meilleurs conditions indiquées par la science et par la pratique, de sorte que l'on peut désormais compter sur une production règue lière, abondante, de fruits excellents.

Le cacao qui sert au chocolat fabriqué à l'usine de Noisiel est donc en partie ré-

(1) Etudes industrielles à propos de l'Ex-position universelle de 1867, — Paris, société des livres utiles, 414, rue Saint-Honoré,

colté sur les propriétés de M: Menier

collé sur les propriètes de M: Menier, transporté par ses navires, conduit à la fabrique par ses voitures; il est trituré, manipulé, transformé sous ses yeux et sort de ses magasins pour aller dans le monde et la life pour alle peix, garantit la qualité pure de tout mélange suspect.

Les jurys de toutes les Expositions françaises et étrangères ont recomnu la supériorité du Chocolat Menier par les premières récompenses; aussi le saccès estil assuré à ce point que de 688, 486 kil. que fabriquait en 1852 l'usine de Noisiel, la production a atteint, en 1867, l'éuorme quantité de 2,920,881 kilogrammes, chiffre qui sera largement dépassé en 1868. Cest près du tiers de toute la consommation du pays. Les droits de douand payés par la Maison Memer pour la fabrication du Chocolat (sucre et cacto) représentent environ 4,000 francs par jour soit non loin de 1,200,000 francs pour l'atmée. 8445

COURS DES HUILES du 44 décembre

COURS DES HUILES du 44 décembre.

Phetolitre l'hectolitre l'hectolitre